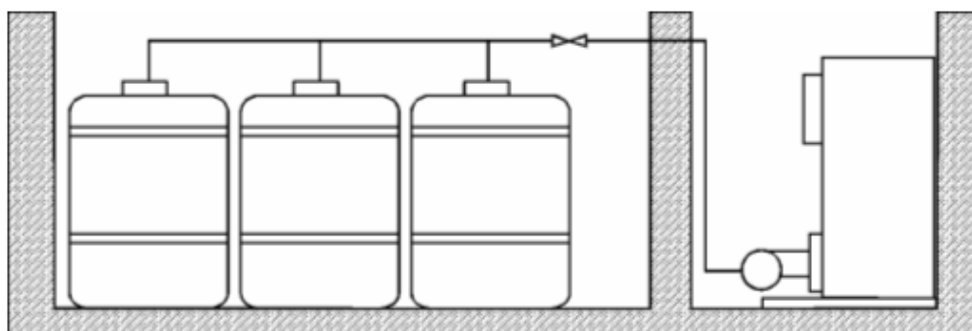
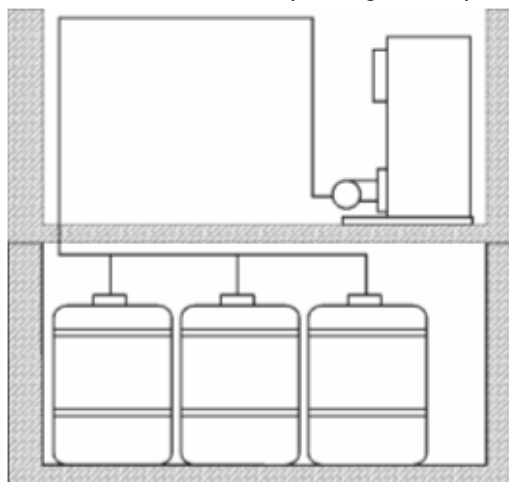


La conduite, dont un tronçon est installé en dessous du niveau maximum du réservoir doit être équipée au point le plus haut de la conduite d'une vanne à dépression ou magnétique. Si la différence de niveau est supérieure à 3 m, une vanne magnétique est obligatoire.



Pour le cas où le tronçon est installé plus haut que le niveau maximum du réservoir, une vanne anti-siphonage n'est pas nécessaire.



Les petits réservoirs dans un seul bac (batterie) doivent être fixés ensemble conformément aux instructions de montage.

